



SIGNER POUR COMMUNIQUER : LES APPORTS DU FRANÇAIS SIGNÉ

Qui dit communication verbale défaillante, ne veut pas dire impossibilité de communiquer.

Appuyer les mots par des signes permet aux enfants "préverbaux" ou aux personnes handicapées de tous âges n'ayant pas acquis les bases de la communication verbale de disposer rapidement d'un large vocabulaire pour s'exprimer et être mieux compris de leur entourage.

DURÉE

2 JOURS

TARIF

Sur site : 1250€ / jour

PARTICIPANTS 15

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formulaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte des objectifs

PRÉ-REQUIS

Etre impliqué dans le développement de la communication non-verbale auprès d'un public avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle

PUBLIC VISÉ

Parents d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap mental
Professionnels de la petite enfance (CAMSP, crèche, relais d'assistante maternelle, PMI, SESSAD).
Professionnels de l'école (AVS, enseignants, enseignants référents)
Familles et proches de personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle
Bénévoles

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Différencier le français signé de la langue française des signes (LFS)
- Expérimenter de nouveaux outils de communication et apprendre à les utiliser
- Développer la communication non-verbale auprès d'un public déficient intellectuel
- Apprendre à les utiliser

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Toutes les parties théoriques se feront avec l'aide d'un Powerpoint
- Les signes seront appris de façon collective et individualisée, puis mis en situation pratique
- Le Powerpoint, le vocabulaire appris et les chansons seront remis aux participants sur clef USB (non fournie) ou sur l'extranet

JOUR 1

- Historique
- Les apports spécifiques des signes pour pallier l'absence de verbalisation
- Outil de compensation du handicap : pourquoi et comment mettre en place le français signé ?
- Exercices pratiques et apprentissage d'une centaine de signes pour exprimer ses besoins et retranscrire ses émotions

JOUR 2

- Apprentissage de 150 signes pour permettre à la personne en situation de handicap d'être en capacité :
 - d'interagir avec son entourage
 - d'exprimer un besoin
 - de signifier une sensation, ses émotions
 - de commenter son quotidien